

Direction de la Jeunesse, de l'Éducation, de la Culture et des Sports

**ACTES DU COLLOQUE :**

**« NEUJ PRO 2015 – 14<sup>e</sup> Rencontres Nationales des Professionnels et Elus de la Jeunesse »**

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

**Place des jeunes dans la construction des politiques publiques**

**Intervenants :**

**Gérard DÉRIOT**, président du Conseil Départemental de l'Allier, sénateur de l'Allier

**Claire GRELET**, adjointe à la ville de Vichy, chargée de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires, de l'enseignement supérieur et de la formation

**Mathieu CAHN**, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ), adjoint à la ville de Strasbourg

**Cécile ENSELLEM**, sociologue, consultante

**Lisa RIBEAUD**, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse

**Animateur :**

**Claude COSTECHAREYRE**, animateur médiateur

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Bonjour à tous. J'espère que vous avez eu le temps de respirer après les ateliers dont, je le dis pour les élus, on a trace. Pendant deux heures, les participants se sont investis sur les sujets qu'ils avaient à traiter. On s'est dit que pour cette table ronde l'idée serait de pouvoir aussi s'appuyer sur tout ce qui a été évoqué dans les tables rondes de ce matin et dans les ateliers de cet après-midi. Comme c'est la coutume à Neuj'pro, pour introduire les propos, je vais demander à madame Claire Grelet, adjointe à la ville de Vichy en charge de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires, de l'enseignement supérieur et de l'information. Merci madame de nous accueillir puisque nous sommes chez vous.

**Madame Claire Grelet, adjointe à la ville de Vichy, chargée de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires, de l'enseignement supérieur et de la formation** : Merci beaucoup. Merci à vous d'être présents. Bienvenue à Vichy pour ce rendez-vous d'automne traditionnel puisque depuis 2002 le Conseil départemental organise ces rencontres entre professionnels et élus de la jeunesse, rendez-vous annuel qui, je crois, est sans équivalent en France. Le programme de la 14<sup>ème</sup> édition reste toujours aussi riche de rencontres et de débats autour de la jeunesse. Je crois que cela montre à quel point ce sujet est important pour l'avenir de notre société. Je veux tout d'abord remercier les organisateurs et tout particulièrement monsieur le président du Conseil Départemental d'avoir organisé ces réunions, tous ses services qui œuvrent à la réussite de ces rencontres, mais aussi bien sûr tous les intervenants et les élus présents aujourd'hui, demain, pour participer à ces échanges. Bienvenue, bien sûr, dans un cadre qui favorise, je crois, la réflexion. J'espère que ce cadre vous aidera à obtenir des objectifs à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui. Nous sommes réunis dans un parc dit omnisports, c'est-à-dire dans un lieu symbolique de la politique de la ville envers la jeunesse. Nous avons, à Vichy, la certitude que la jeunesse constitue l'avenir du territoire. Et nous nous efforçons de donner à cette jeunesse l'envie de rester à Vichy, de s'y sentir bien, de s'y épanouir. C'est grâce au sport, à la culture et au cadre de vie que nous essayons de rendre cette ville adaptée à leurs besoins et à leurs espoirs. Nous avons opté pour le développement du sport en particulier, car c'est un facteur réel d'épanouissement personnel pour les jeunes, un lieu aussi d'enseignement des valeurs collectives et donc d'intégration sociale. A travers le sport, nous pensons que les différences socioculturelles s'estompent et que cela correspond à

l'esprit qui anime le plus souvent la jeunesse, esprit ouvert et débarrassé, ou pas encore encombré, d'un certain nombre de préjugés. Dans le domaine du sport, et vous pourrez le constater en vous promenant un peu dans ce parc et dans la ville, l'agglomération, l'office du tourisme et la ville elle-même ont œuvré pour attirer de nombreux stages sportifs de haut niveau dans de nombreux domaines comme le foot ou la natation avec un équipement assez exceptionnel, pour accueillir de nombreuses compétitions ou manifestations, championnats de France comme l'aviron, l'escrime, le parachutisme ou l'équitation et bien sûr l'Iron man qui classe notre ville comme une étape incontournable dans le domaine du triathlon mondial.

Mais au-delà du sport, la ville offre aux jeunes une palette culturelle assez large et de tout premier plan dans ses programmations du centre culturel Valéry Larbaud. Je vous citerai quelques artistes qui ont pu venir dans les années récentes à Vichy : Brigitte, la grande Sophie, Bénabar, Miossec, Renan Luce, Jean-Louis Aubert, Inna Modja etc. Nous essayons grâce à cette programmation de rendre la vie à Vichy pour les jeunes, et en particulier les étudiants, aussi attirante que dans les grandes villes. On n'oublie pas non plus les deux saisons de l'opéra pour lesquels il existe des tarifs particuliers pour les jeunes et les étudiants.

Mais pour retenir la jeunesse, nous devons redoubler d'efforts et de moyens, car nous devons faire face à la concurrence des grands centres urbains, jugés souvent plus attractifs par leur dimension et leurs moyens. Il faut être inventifs, faire preuve de volontarisme. Nous allons entrer dans une grande région. Clermont est une grande ville. Mais que dire de Lyon ? Que faire à Vichy pour que les jeunes aiment la ville et acceptent d'y rester ? Nous avons soutenu le développement d'un pôle universitaire où il y a aujourd'hui environ 800 étudiants répartis dans douze formations dans des domaines diversifiés : multimédia et communication, gestion commerce international, préparateurs en pharmacie, préparation aux études de kinésithérapie. Mais il y a aussi à Vichy quelque chose d'assez particulier au pôle universitaire Lardy qui montre aussi cette ouverture internationale, ce respect des autres. C'est le développement du Cavilam alliance française qui est un centre d'apprentissage du français langue étrangère accueillant environ 4 000 stagiaires par an de 100 à 120 nationalités différentes. Pendant l'été à Vichy, il y a environ 2000 étudiants ou stagiaires ou professeurs de français langue étrangère qui circulent dans la ville. Je vous assure que cela donne un état d'esprit d'ouverture, d'échange, de respect des autres assez particulier et, en même temps, qui donne une image très gaie de la ville de Vichy.

Nous n'oublions pas les plus jeunes. Dès l'école maternelle et l'école élémentaire, la ville a développé de nombreuses activités avec un accompagnement sportif et culturel particulièrement développé. Nous avons aussi fait évoluer la pédagogie, aidé les enseignants à faire évoluer leur pédagogie avec un développement de l'informatique, avec la présence auprès des enseignants de moniteurs sportifs. Il y a tout de même deux heures d'enseignement sportifs par des ETAPS par classe, dans toutes les classes des écoles de Vichy. Il y a aussi des dumistes dans toutes les écoles. Découvertes et activités menées aussi par les services municipaux, archives, espaces verts, police municipale. Ces activités se développent aussi bien dans le temps scolaire que dans le temps périscolaire afin de permettre aux jeunes de devenir des vrais citoyens, conscients des enjeux, ouverts et à l'esprit civique. On respecte aussi bien dans le temps scolaire que le temps périscolaire ce qui doit former l'Homme. Vichy a aussi développé des activités pendant les vacances, en particulier le passeport sportif pour les jeunes de 10 à 17 ans. Par ailleurs, notre centre social René Barjavel accueille tout au long de l'année les enfants et les adolescents en lien avec les familles. Il y a une participation très étroite des familles. Pour nous c'est important, au sein de la politique de la jeunesse, d'accueillir à la fois les enfants, les jeunes et leur famille. Le travail doit être fait en complémentarité. C'est donc tout naturellement que nous sommes très heureux d'accueillir aujourd'hui ces rencontres de dialogue, de débats autour de la jeunesse. On dit très souvent que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique. C'est sans doute vrai si on prend la politique au sens de politique politicienne. Ce n'est pas vrai du tout si on prend le sens de la politique avec un grand P. Nous voyons à travers les jeunes qui sont autour de nous leurs engagements, leur dynamisme aussi bien en milieu universitaire qu'associatif. On voit aussi les jeunes dans le service civique. On voit aussi de très nombreuses initiatives privées. C'est une mobilisation à l'image de la jeunesse, pleine de fougue, d'inventivité et généralement altruiste. C'est de l'épanouissement de notre jeunesse que dépend l'évolution de notre société. Puissent ces rencontres vous permettre de mieux appréhender les attentes et les besoins de nos jeunes et nous aider à les accompagner le mieux possible. Puissent ces rencontres vous permettre d'esquisser pour eux un avenir porteur d'espoir. Je vous souhaite aujourd'hui des journées enrichissantes à Vichy. Je vous remercie pour votre attention et je vous souhaite à nouveau la bienvenue chez nous.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci madame. Je vous demande d'accueillir monsieur Gérard Dériot. Vous êtes président du Conseil Départemental et sénateur de l'Allier. Merci monsieur de nous accueillir dans votre département.

**Gérard Dériot, président du Conseil Départemental de l'Allier, Sénateur de l'Allier** : Merci. Madame Grelet, maire adjointe au maire Vichy, de mon collègue qui est également sénateur, mais ne pouvait pas être là cet après-midi, monsieur le sous-préfet, mesdames, messieurs les élus, mesdames, messieurs, tout d'abord, permettez-moi de vous dire, à mon tour, combien je suis heureux d'être ici parmi vous pour la 14<sup>ème</sup> édition des rencontres Neuj'pro. C'est avec une grande joie que nous vous accueillons, dans notre département, à l'occasion de ces rencontres nationales, des rencontres qui montrent bien, à quel point, la jeunesse est notre préoccupation et notre priorité. Le Neuj'pro est emblématique de notre volonté d'être un département à la pointe de la réflexion dans le domaine des politiques de la jeunesse.

Je tiens à saluer à ce sujet mon collègue conseiller départemental, Claude Riboulet, ici présent, à qui revient l'initiative de ces rencontres nationales, et à remercier la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier qui finance les navettes entre la gare et le centre omnisport, pour les participants Neuj'pro. 14 ans déjà, mon cher Claude, que tu nous as donné cette idée et que tu as eu cette initiative que nous nous devons de saluer. En effet, c'est pour nous un moment important de pouvoir vous accueillir à l'occasion de ces jours de réflexion.

La jeunesse est un temps de la vie où se jouent des choses essentielles sur un court laps de temps, il n'y a rien de plus éphémère que la jeunesse, j'en sais quelque chose, j'étais jeune et très vite on se retrouve un peu moins jeune. C'est le moment le plus important qui permet de se faire son idée et d'engranger le maximum de formations et d'informations. C'est la formation des facultés intellectuelles, l'acquisition des droits politiques et civiques, l'apprentissage des rôles sociaux. La jeunesse est le temps des accélérations, et une étape fondamentale et initiatique dans la construction du citoyen éclairé. La jeunesse, ça n'est pas qu'une banalité, est l'avenir de notre pays et l'engagement des jeunes est primordial pour notre démocratie. Parce que vous avez la possibilité d'agir pour votre pays, pour votre avenir, pour votre territoire, la jeunesse est l'âge du possible. Trop longtemps, les jeunes ont été relégués aux marges de nos sociétés. Pourtant, la jeunesse nous permet de dépasser et subvertir les modèles, les valeurs et les normes. C'est tout l'enjeu des rencontres Neuj'pro d'aujourd'hui. D'année en année, ce dispositif a su se construire une image de marque, il a réussi à consolider sa stature nationale au point de devenir un événement incontournable. Nous accueillons la seule manifestation de cette envergure, qui associe à l'échelle nationale des élus et des professionnels autour de la thématique jeunesse. C'est plus de 400 participants chaque année qui se rencontrent, échangent, dialoguent autour d'une multitude de thématiques.

Neuj'pro, c'est permettre la rencontre et le dialogue de spécialistes, d'élus, de professionnels et d'intervenants des politiques publiques en faveur de la jeunesse. Neuj'pro, c'est échanger et débattre sur des réflexions globales ou sur des dispositifs impulsés au niveau national, sur des expériences initiées dans les territoires par les collectivités, par les structures professionnelles ou par le monde associatif. Neuj'pro, c'est également permettre le prolongement de ces rencontres grâce à la constitution d'un réseau national d'élus et de professionnels de la jeunesse. Je suis heureux, je le répète, d'être présent pour vous dire combien nous sommes attachés, au Conseil Départemental de l'Allier, au Neuj'pro. En 14 ans, cet événement a abordé l'ensemble des sujets et problématiques concernant la jeunesse à travers l'emploi, la mobilité, le logement, la formation, l'éducation formelle, la citoyenneté, l'éducation populaire, la solidarité, l'engagement, la laïcité, la liberté d'expression. Cette année, ces sujets sont plus que jamais d'actualité.

Mais que serait Neuj'pro sans ses partenaires ? Je citerai l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (l'INJEP), partenaire depuis ses débuts, mais également l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (l'ANACEJ), le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation population et l'Assemblée des Département de France (l'ADF), partenaires depuis 2009. En plus de ces partenaires jeunesse habituels, le Conseil Départemental a souhaité associer cette année le Forum français de la jeunesse, qui représente les mouvements et associations de jeunes (MRJC, UNEF, JOC, Animafac etc.). Ces partenaires sont une force indéniable, preuve de notre désir de mettre la jeunesse au cœur de nos préoccupations politiques. Cette année, le Conseil Départemental a également souhaité inviter des jeunes à participer aux temps de débat, pour enrichir encore un peu plus ces rencontres. Nous aurons également l'honneur d'accueillir demain Jean-Benoît Dujol, délégué interministériel à la jeunesse, pour un débat autour du service civique.

Aujourd'hui, l'éducation populaire interroge les questions sociales dans le but d'aider les personnes en situation de fragilité à avoir accès à leurs droits et devoirs au sein d'une société en pleine mutation. C'est un véritable partenariat qui se crée pour avancer sur des questions parfois difficiles, permettant aux organes décisionnels d'avancer sur le plan législatif. Chacun doit avoir accès au savoir et à la culture pour pouvoir s'épanouir, et trouver sa place en tant que citoyen. Pour cela, il convient de déconstruire et de remettre en cause, de créer des espaces de contestation. L'éducation populaire est un acteur incontournable du progrès social.

La jeunesse connaît des évolutions très rapides. Ses formes de sociabilité changent, ses modes de vie évoluent, ses attentes et ses perspectives se modifient, sans que les pouvoirs publics sachent toujours très bien faire face à ces évolutions, qui rendent parfois nos dispositifs inefficaces ou obsolètes. C'est pourquoi nous avons voulu tout d'abord travailler à une meilleure fédération des énergies pour éviter de disperser et de diluer les moyens et les efforts de chacun d'entre nous. La vocation première de Neu'pro, c'est créer des synergies, créer des complémentarités entre les différents opérateurs en cherchant coûte que coûte la transversalité, pour rendre nos dispositifs plus efficaces et plus lisibles.

Au-delà de cette nécessité, l'aspect démographique de l'Allier est également un enjeu déterminant pour l'avenir de notre territoire. Le maintien des jeunes dans notre département dépend de notre dynamisme et de notre attractivité. Votre engagement, votre mobilisation, au sein d'institutions ou d'associations, est une priorité pour notre département, et doit en être une pour le pays tout entier. L'Allier est un département historiquement engagé sur les questions de la jeunesse, à travers l'éveil à la citoyenneté et à l'engagement des jeunes, l'organisation d'un festival mettant à l'honneur les talents des jeunes sur le territoire dénommé MAGMA03, des dispositifs et des aides dans le cadre de l'autonomie et de l'accompagnement à l'emploi des jeunes (aide au permis de conduire, aides aux projets associatif ou d'entreprise des jeunes), des aides à l'insertion (fonds d'aide aux jeunes, aides aux chantiers de jeunes et d'insertion), des aides aux structures jeunesse (Fédération d'éducation populaire, Missions locales, Foyers de jeunes travailleurs), mais également des aides aux communes dans le cadre de la réhabilitation d'accueils de loisirs.

Notre objectif est de construire une politique de la jeunesse cohérente, au niveau du Département dans un premier temps, mais aussi au niveau national, tout en prenant en compte les spécificités d'un plus grand nombre. Il s'agit là de co-construire vos politiques. Malgré les difficultés financières du département, qui souffre de la politique actuelle d'asphyxie budgétaire des collectivités, nous continuerons d'œuvrer pour notre jeunesse. Je suis persuadé qu'en mettant tout en œuvre pour corriger les disparités existantes, pour retenir et faire venir les jeunes sur nos bassins de vie, nous pourrons envisager l'avenir de nos territoires plus sereinement et leur insuffler une nouvelle dynamique.

C'est en réfléchissant à des politiques territoriales jeunesse pertinentes que nous pourrons construire des espaces, ruraux ou urbains, des lieux accueillants, des lieux d'expression, de rencontres et de découvertes, en un mot, des lieux où les jeunes auront réellement envie de bâtir un projet de vie et de participer au développement de leur territoire. Cela, nous en avons pris conscience très tôt dans notre département. Mais nous ne pouvons agir seuls. C'est en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux que nous pourrons avancer dans la réflexion, puis progresser dans l'élaboration de nos politiques jeunesse. Mettre en réseau les acteurs jeunesse à travers des conférences, des tables rondes, des ateliers participatifs, c'est la raison d'être du Neu'pro, et je souhaite que cette 14<sup>ème</sup> édition soit l'occasion d'enrichir les débats et de développer de nouvelles initiatives dans le domaine des dispositifs en direction des jeunes.

Je ne le répèterai jamais assez, mais nous avons besoin de vos talents pour améliorer nos dispositifs, pour les adapter à vos réalités. Les politiques publiques doivent prendre en compte vos réflexions pour ne pas perdre de leur substance, et nous permettre, avec votre aide, d'améliorer nos actions. Pour conclure, je voudrais vous souhaiter des journées extrêmement agréables. Je ne doute pas qu'à Vichy, telle que vous a été décrite la réalité de la ville par madame l'adjointe au maire, vous trouverez un bien-être agréable à partager avec vous tous. C'est aussi pour que vous puissiez en retirer le maximum de savoirs et de réflexions qui nous permettent à tous de pouvoir, une fois de plus, progresser. Pour grandir et avancer ensemble, avec et pour la jeunesse. Merci et bon séjour.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci monsieur le président. Notre thème porte sur la place des jeunes dans la construction des politiques publiques. J'ai entendu, monsieur, dans votre discours, des mots comme « prendre en compte », « co-construire ». C'est ça la place des jeunes dans les politiques publiques. C'est là-dessus que nous souhaiterions échanger. On a décidé de le faire de façon informelle, en nous appuyant sur le travail réalisé dans l'ensemble des ateliers. Je voudrais vous demander d'applaudir les animateurs parce que ce sont des agents du Conseil Départemental de

L'Allier dont ce n'est pas la spécialité et qui, après un temps court de formation, ont accepté de mettre en place des méthodes particulièrement participatives. Nous souhaiterions nous appuyer sur tout ce que vous avez dit tout au long de ces travaux de tables rondes et d'ateliers. Le sous-titre est intéressant. Le titre est sous-tendu par un constat que les jeunes sont de plus en plus consultés dans l'élaboration des politiques publiques. Ça m'a questionné. Je voudrais que nous puissions échanger sur cette notion de consultation d'abord et d'élaboration des politiques publiques avec deux questions clefs : quelle place leur offre-t-on réellement ? Et quelle est leur véritable marge de manœuvre dans les propositions qui leur sont faites ? Nous nous sommes accordés pour le traiter autour de trois axes qui permettront à chacun d'entre vous d'intervenir, de donner sa position : monsieur Cahn en tant qu'élu puisque vous êtes vice-président de la communauté d'agglomération de Strasbourg, Cécile Ensellem, sociologue et consultante, vous vous intéressez beaucoup à ces questions et en même temps vous êtes sur le terrain, Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse, vous êtes à l'UNEF et il me semble que la représentation syndicale est un élément important de ce processus.

J'ai intitulé le premier des trois axes : les jeunes et la chose publique. Les dernières statistiques du vote aux élections municipales et européennes montrent que 65% de jeunes s'abstiennent. Est-ce pour autant qu'ils se détournent de la question publique, de la question de la cité ? Se méfient-ils des politiques ? Il y a une vraie question à investiguer. C'est pour cela que, monsieur Cahn, vous allez beaucoup nous aider. J'imagine qu'une collectivité se pose et doit se poser la question comme l'a évoqué le président. Dans un deuxième temps, nous souhaiterions évoquer la question de la participation. J'ai parlé de consultation. D'aucuns parlent de concertation. Vous avez évoqué la co-construction. On parle de coproduction. Que veut dire participer ? À quoi les jeunes participent-ils, dans quelles modalités ? Quelle est leur place réelle dans des dispositifs qui sont peut-être, dans certaines circonstances, pensés avant eux et pour eux ? Le troisième thème serait peut-être de s'interroger en nous demandant si nous prenons en compte les réalités d'aujourd'hui. Cet après-midi, un atelier sur le numérique était passionnant et on voyait certaines personnes s'inquiéter du développement du numérique. Pour autant, ne peut-on pas penser que c'est l'univers dans lequel les jeunes vivent, que c'est un univers dans lequel ils partagent, ils communiquent, ils montent des projets. Peut-être devons-nous aussi nous interroger sur nos propres pratiques et notre capacité à intégrer ces dimensions ? Peut-être nous entraînerez-vous sur d'autres sujets. Voilà les trois axes qui devraient guider nos échanges. Ceux qui sont là régulièrement connaissent le principe. On en discute d'abord un peu entre nous avec l'un des intervenants qui travaillera l'une des questions de manière plus approfondie et on ouvre la discussion. On ouvre le débat. Merci de votre participation et merci de vos contributions. Je commence par vous, monsieur Cahn. La chose publique. C'est tout ce qui relève du temps des élections, la démocratie représentative. Mais il y a aussi les formes d'implication des jeunes, d'engagement. Il y avait un bel atelier sur engagement et citoyenneté où des choses très intéressantes se sont dites. Pensez-vous que les jeunes s'intéressent beaucoup à la chose publique, monsieur Cahn ?

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg :** Bonsoir. Je pense que oui. Je me base sur l'étude réalisée par l'ANACEJ. Je suis président de l'ANACEJ et adjoint au maire de la ville de Strasbourg, en charge notamment de la jeunesse. Nous nous basons sur une étude que nous avons réalisée avec Civic Planet que vous pouvez trouver dans le hall. Je ne vous la présente donc pas en détail. Il y a un contresens à ne pas faire. C'est d'essayer de lire l'intérêt qu'ont les jeunes pour les choses publiques à travers seulement, comme on le fait trop souvent, le taux d'abstention aux élections. C'est aujourd'hui une grille de lecture. On a tendance à considérer que, parce que les jeunes s'abstiennent aujourd'hui plus que d'autres, ils seraient complètement désintéressés. C'est la caricature habituelle : égoïstes, narcissiques, nombrilistes, ne s'intéressant pas à ce qui se passe autour d'eux. C'est relativement faux. L'étude que nous avons menée rejoint le ressenti des élus en charge des politiques jeunesse. On est plutôt face à des jeunes qui sont désappointés par l'offre politique actuelle, soucieux de s'engager, intéressés par ce qui se passe ailleurs, mais dans une rupture, dans un rejet de l'offre politique telle qu'elle est aujourd'hui. Dans cette étude que nous avons menée, on a demandé aux jeunes leur vision du personnel politique, de l'action politique. C'est extrêmement négatif. La question qui revient le plus est celle de l'honnêteté qu'elle soit intellectuelle ou morale. Cela doit interroger profondément le personnel politique. Mais à côté de ce rejet du personnel politique, il y a aussi les formes d'engagement parce que c'est vrai des partis politiques, c'est vrai des syndicats, c'est vrai aussi d'un certain nombre d'associations y compris d'éducation populaire. Quand on critique, qu'on assène des lieux communs sur les jeunes, on le fait avec une grille de lecture, un prisme qui ne sont plus les leurs. On évoquait des formes différentes de militantisme, d'engagement. On essaie trop de lire l'engagement des jeunes à

travers une forme d'engagement total, idéologique basé sur un projet, une vision globale de la société alors qu'aujourd'hui les formes d'engagement sont différentes, plus ponctuelles, plus concrètes, plus pragmatiques, qu'on a tendance parfois à balayer d'un revers de main, élus, responsables politiques, en disant que c'est l'ère du temps, les réseaux sociaux, que ça passera, que c'est une mode. Un like n'est pas un engagement politique. Un tweet, c'est 160 signes, ça ne veut rien dire. Je crois que ces réseaux portent en eux-mêmes une forme de revendication, une forme de participation à l'action publique.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Ça veut dire que les formes qu'on leur propose datent un peu ou ne prennent pas en compte leur mode de fonctionnement, leur mode de regroupement, leur façon d'agir ensemble. Est-ce ça ?

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg :** Ça ne le prend pas forcément en compte. Je pense que c'est une question plus large. On parle de démocratie participative, de démocratie représentative. J'ai tendance à ne pas trop aimer l'opposition entre les deux termes. En effet, les élus ont tort de penser qu'en se dépossédant, entre guillemets, d'une partie de leur pouvoir, ils s'affaiblissent. Les citoyens, et peut-être plus encore les jeunes, ont besoin d'une relation plus continue avec leurs élus, à qui l'acte de vote tous les cinq ans ne suffit pas comme relation avec leurs représentants. Il faut qu'on puisse inventer de nouvelles formes. Je suis peut-être un peu cynique, mais j'ai tendance à penser que malgré ces formes de démocratie participative, représentative, l'information n'est pas de la concertation et que la concertation n'est pas de la co-élaboration. On a tendance à mélanger un peu tout. On invite les habitants ou les jeunes régulièrement à des réunions de concertation qui ne sont que des réunions d'information descendante où un sachant explique ce qui va se passer et où d'autres sont là pour écouter.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Je suis provocateur. Un élu a intérêt à entrer dans une logique de coproduction d'une décision publique.

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg :** Oui. Et je pense même que c'est une condition de renforcement de la démocratie représentative. On ne peut pas parler de crise démocratique comme on le fait aujourd'hui sans s'interroger sur un certain nombre de ses fondements. On part du principe que les élus sont des représentants qui ont des mandats et qu'ils ont été désignés pour prendre des décisions. Je suis un fervent partisan de la démocratie représentative. Je ne crois pas à la démocratie directe que j'ai trop vue manipulée. J'ai aussi fait partie de l'UNEF, je connais les assemblées générales étudiantes spontanées. Je sais ce qu'elles ont de non spontané d'ailleurs. Je me méfie énormément. Je crois en la démocratie représentative. Je crois à l'élection. On a besoin de re-légitimer la décision publique. Pour la re-légitimer, il faut y réassocier les habitants. C'est une des conditions essentielles pour que les décisions que prennent les élus correspondent aux attentes de leurs mandats et soient au plus près des réalités. Ce qui est vrai de l'ensemble de la population l'est encore plus des jeunes qui sont encore plus en distance de la chose publique ou de la politique conçue comme étant la vie de la cité au sens très large. Un jeune qui s'engage dans un quartier, je prends des exemples dans la ville dont je suis élu, qui fait un déménagement solidaire. Des jeunes ont monté une association dans le quartier dont je suis l'adjoint. Ils font des déménagements solidaires. Un jour, je leur explique que c'est un engagement. Ils me répondent qu'ils ne veulent pas faire de politique et qu'ils rendent seulement service. Je leur ai expliqué que c'était un engagement politique au service de la cité. Le mot politique, avec tout ce qu'il a de connotations négatives, est rejeté. Le mot revendication est assez souvent rejeté aussi alors que toutes ces nouvelles formes contribuent à l'émergence de revendications, d'actions politiques, d'actions collectives. Les élus ont souvent à la bouche le vivre ensemble. Je trouve ce terme un peu galvaudé. En effet, je suis élu d'un quartier très populaire à Strasbourg avec 56 nationalités. Les gens y vivent ensemble. Il n'y a pas de souci. Mais font-ils société ensemble ? Je pense que le vivre ensemble ne suffit plus.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Merci. Cécile, sur cette dimension-là, dans les travaux que vous conduisez ou dans les groupes que vous rencontrez, rejoignez-vous ce qu'évoque monsieur Cahn ? Ce fonctionnement de groupe permet-il de dire que les gens participent ? Dans les échanges de l'atelier citoyenneté ou engagement, on se disait qu'il faudrait qu'ils bénéficient d'espaces

où ils puissent co-construire par eux-mêmes ce dont ils ont envie, comme ils en ont envie, sans que le politique ne vienne y mettre son grain de sel. Qu'en dites-vous ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Je suis sociologue, docteur en sociologie, au départ sur les questions de la filiation. J'ai analysé la manière dont se construisaient les enjeux sociaux et politiques de la filiation. Cela m'a amenée à travailler dans le domaine de la parentalité et de la jeunesse à la fédération nationale des écoles, des parents et des éducateurs qui est une fédération spécialiste du soutien à la parentalité, aux jeunes et à l'éducation populaire. Par cette responsabilité associative, j'ai rencontré l'INJEP avec qui j'ai eu régulièrement l'occasion de travailler. Je suis consultante depuis 2011, ce qui me conduit sur le terrain des établissements, des collectivités et des associations. J'aurais voulu interroger avec vous la notion de place. En effet cette question de la place des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques m'a aussi interpellée. On pourrait plutôt dire quelle place pour les jeunes dans l'élaboration des politiques publiques. On est tout à la fois dans ce qui est et dans ce qui devrait être, dans ce qu'on espère devoir être. Par rapport à ce que vous disiez à l'instant, il y a effectivement une échelle de participations qu'on doit pouvoir distinguer. Informer, consulter, concerter, co-élaborer, ce n'est pas la même chose. En même temps, il me semble qu'il n'y a pas une modalité de participation, de dispositif, qui garantirait aux jeunes, comme à quiconque, une place effective dans l'élaboration des politiques publiques. On peut avoir un système de concertation très bien mené, très bien ficelé, avec une vraie consultation, une vraie préparation en amont, avec un véritable compte-rendu aux jeunes qui donnent une place véritable aux jeunes comme on peut avoir des systèmes de participation qui semblent être très actifs où il semblerait qu'on place les jeunes en position d'être décideurs et qui ont des effets délétères si les jeunes ne sont pas suffisamment accompagnés.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : J'aimerais que vous réagissiez à travers ce que vous voyez. Avez-vous l'impression que les jeunes s'intéressent à la vie de la cité, comme le dit monsieur Cahn, qu'ils s'engagent, qu'ils participent même si les modalités ne sont pas les mêmes ? Avez-vous le sentiment, contrairement à ce que j'ai dit au départ, que ces jeunes sont présents sur le terrain peut-être pas de la même manière ? On reviendra après sur les modalités de participation si vous le voulez bien.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Je suis un peu embêtée avec ce genre de question telle que vous la formulez. Pourquoi les jeunes devraient-ils être plus engagés que les autres ? C'est une première question. Il faut oser l'invitation à la participation, à être actif, à l'engagement comme il faut penser les risques à l'injonction à la participation. Ce n'est pas parce qu'on est un jeune qu'on a nécessairement envie de s'investir. On peut avoir des phases, des moments de vulnérabilité qui font qu'on n'a pas envie d'aller au-delà de la démocratie représentative qui nous convient comme tout un chacun. J'ai rencontré dans mes missions des MECS, maisons d'enfants à caractère social, où des adolescents étaient censés être invités à participer à des débats au nom du droit de l'usager à participer à la vie institutionnelle de l'établissement. En fait, c'était une obligation. Ils devaient être toutes les semaines dans un groupe de parole. Ça interpelle sur le désir qu'on aurait à ce que tout le monde s'engage. J'ai l'impression qu'il y a une tension dans la manière dont le politique pourrait enjoindre les citoyens à s'engager. Je voudrais réagir aussi à ce qu'a dit monsieur Cahn. Il faut que les élus acceptent de se déposséder de leur pouvoir. Mais il ne faut pas qu'ils soient totalement dépossédés. Quand on parle d'élaborer une politique publique avec des jeunes ou des parents ou des seniors, on observe à peu près les mêmes fonctionnements, il est important de penser l'articulation entre attente et projet politique. Ce n'est pas parce qu'on fait participer des individus, des citoyens à la construction d'une politique publique qu'on n'a pas de projet politique. Ce n'est pas parce qu'on veut s'appuyer sur les attentes des jeunes dans leur spécificité, comme dans leur singularité, qu'on n'a pas de projet politique. On a le droit d'avoir un projet politique. On sait que, sans volonté politique, il ne peut pas y avoir construction de politiques publiques. Comment articule-t-on le projet politique avec les attentes et les besoins ? Tout à l'heure, madame, vous avez parlé d'attentes et de besoins. Ce n'est pas la même chose. Je vais un peu forcer le trait. Je veux absolument faire du hip-hop. Je suis un élu d'une ville, je me dis que le hip-hop est un bon tremplin. Et en même temps, j'ai pour projet politique de faire découvrir l'opéra à tous les jeunes y compris ceux de quartiers populaires, ceux de cités, avec les précautions à prendre quand on utilise ces termes. Comment j'articule, quand j'élabore une politique publique, les attentes des jeunes ou les attentes supposées des jeunes ? J'ai vu aussi les mots diagnostic partagé comme condition première à l'élaboration d'une politique publique avec et pour les jeunes. Je

voulais insister sur ce premier point. Il y a aussi la pluralité des attentes. En effet, on parle des jeunes, de jeunesse. Mais il y a plusieurs jeunes. Il y a le sexe, l'âge, le milieu social, l'urbain, le rural. Ils sont pluriels. On dit souvent que la jeunesse est une et plurielle. Comment fait-on pour s'adapter aux attentes quand elles sont plurielles ? Qui écouter plus que d'autres quand on veut passer de la participation à la décision ? Cela me paraît important aussi.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Monsieur Cahn, vous disiez, pourquoi spécifiquement les jeunes, quand j'évoquais les taux d'abstention ou les comportements citoyens dans la cité ? C'est un débat que j'ai entendu. Les jeunes sont-ils comme un adulte ? N'y a-t-il pas un environnement, un cadre particulier à prendre en compte parce que ce sont des personnes en devenir ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Quand je dis qu'elle est une et plurielle, c'est qu'il y a une forme de culture jeune. Il y a une façon d'utiliser internet même si on est tous sur nos portables. C'est aussi toute une époque qui s'empare de ce genre d'outil. Mais il y a un usage spécifique. En matière de loisirs et de culture, il y a le goût pour les activités non encadrées à un certain âge par rapport à l'enfance et quand on vieillit. Il y a une appropriation de l'espace public qu'il est important de prendre en considération quand on élabore des politiques publiques qui se veulent être le plus proche des attentes et des besoins des jeunes.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Lisa, si vous voulez compléter pour revenir à ce que je disais. On a affaire à une population en devenir. Dans ce que disait Cécile, il y a la capacité à s'approprier l'espace public. Ça ne va pas de soi. Y a-t-il une posture particulière à avoir ? Les mouvements de jeunesse que vous représentez sont-ils bien à l'écoute de ces mutations ? Ne sont-ils pas dans des perceptions, des représentations de l'engagement plutôt traditionnel qui n'intégreraient pas les caractéristiques, s'il y en a, spécifiques à la population jeune, mais aussi au XXI<sup>ème</sup> siècle ?

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Bonjour à tous. Je suis membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse. C'est une organisation qui regroupe plus de 17 organisations différentes. Il est composé de plusieurs collègues. Le premier est le collègue partisan avec 7 organisations différentes. Ça va des jeunes républicains aux jeunes communistes. Il y a le collègue associatif avec le MRJC, la JOC, Jets d'encre et ANIMAFAC. Le collègue étudiants avec 2 organisations étudiantes représentatives l'UNEF, la FAGE et aussi les mutuelles étudiantes. Enfin, le collègue lycéen avec l'UNL et le HDL. Ces organisations différentes produisent des avis régulièrement dont l'objectif est d'avoir des propositions consensuelles. L'avis n°4 porte sur le vote et la participation des jeunes qui est en lien avec le débat d'aujourd'hui.

Je voudrais réagir sur une des questions. Vous demandiez si les jeunes étaient jeunes ou s'ils étaient adultes. Souvent, on met en opposition le fait d'être jeune et le fait d'être adulte. Ce n'est pas comme ça qu'il faut voir les jeunes. Les jeunes vivent très fortement des choses. En ce moment particulièrement, il y a un effet générationnel assez fort où les jeunes ont le sentiment d'avoir été sacrifiés par la crise. Quand on a été lycéen, on était dans des salles de cours de plus de 35. Quand on arrive à la fac, on n'a pas toujours de place pour s'asseoir en cours. C'est pour les jeunes scolarisés. Je ne vous parle pas des jeunes qui ne sont pas scolarisés et qui ont de grosses difficultés à trouver un emploi. C'est un sentiment partagé qui peut être d'autant plus violent qu'on n'a pas l'impression d'être écouté. Je fais partie du forum français de la jeunesse. Je fais aussi partie de l'UNEF. Je suis, à titre personnel et au titre de mon organisation, très souvent consultée. Je donne très souvent mon avis sur les politiques publiques. Ce n'est pas quelque chose que je ressens personnellement, mais c'est un sentiment assez fort. Une enquête de la JOC mettait en avant que 75% des jeunes ne sont pas reconnus, pas entendus dans la société. Ce sentiment est fort. Il faut dissocier deux choses, d'une part la consultation, parce qu'on peut être consulté lors de plein d'événements, et le sentiment de pouvoir être acteur et prendre des décisions. C'est là-dessus qu'il faut travailler. C'est comment passer de la consultation à la prise de décision en tant que telle. En France, les institutions politiques sont un peu verrouillées. Il y a très très peu de renouvellement. Les sénateurs ou les maires ont souvent une double casquette. Ça ne favorise pas le renouvellement. La moyenne d'âge est de 55 ans. Dans les associations, c'est souvent la même chose. Le seul lieu où il y a un peu de renouvellement, c'est dans les organisations de jeunes parce qu'on ne reste pas jeune très longtemps. Cet élément est important à prendre en compte. On ne veut pas juste être consulté, on ne veut pas juste être la caution jeune. On veut être dans les lieux où se prennent les décisions. Pour ça, il faut nous faire de la place.



**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Ça vous interpelle aussi, vous associations. J'entends que 75% de jeunes ont le sentiment de ne pas être écoutés. Vous, associations, vous vous intéressez à eux, vous travaillez avec eux. Vous les connaissez bien. Vous participez à NeuJ'pro tous les ans parce que c'est important de se regrouper et de réfléchir ensemble. Mais cela ne vous questionne-t-il pas, vous aussi structures associatives ? On a beaucoup parlé du monde syndical. On pourrait s'interroger aussi sur la place réelle des associations. Ne sont-elles pas des microcosmes qui fonctionnent en cercle fermé ? Pardonnez-moi d'être provocateur, mais j'ai envie que vous réagissiez.

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Je n'ai pas la réponse à toutes les questions. Il est sûr qu'il y a une défiance des jeunes vis-à-vis des institutions, des partis politiques, des syndicats. L'UNEF est un syndicat étudiant et, de fait, on se pose des questions au quotidien. Les jeunes s'engagent d'une autre manière. J'y reviendrai après. On parlait du numérique. Il y a différentes formes d'implication. On le voit avec l'UNEF au quotidien. Si un jeune décide de prendre sa carte dans un syndicat étudiant, c'est parce qu'on partage un constat commun qu'on est très nombreux à partager des galères. Donc on a une culture commune de ces difficultés-là. C'est en s'organisant collectivement qu'on arrive à avoir un impact sur la société. Le dernier élément est le plus important. C'est qu'on s'engage pour avoir une utilité concrète. La clef est comment montrer qu'à travers un engagement associatif, syndical, politique, on arrive à avoir un impact sur le réel et à améliorer concrètement les choses et porter le projet alternatif ou les idées qu'on a envie de porter.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : On vous écoute, chère madame.

**Hélène Barbe, Dreux** : Bonsoir à tous. Son témoignage est tout à fait ce que je rencontre sur le terrain. Je viens du Drouais, centre val de Loire, Dreux. Je m'occupe de beaucoup de jeunes déstructurés parce qu'ils n'ont pas fait d'études. Mais même en n'ayant pas fait d'études, ils sont dans la même logique que la vôtre. C'est le premier constat. Ces jeunes ont 20, 22 ans. Ils commencent à avoir des enfants. Ils n'ont déjà pas confiance dans le système. Ils ont des enfants. Le système familial se met en place. Je leur dis qu'ils ont des structures pour les accueillir et les aider avec leurs enfants. Ils répondent qu'ils n'ont pas confiance en elles. Voilà la réponse. Ils ont été laissés pour compte à un moment donné. Ils n'ont pas pu poursuivre leurs études pour des raisons X ou Y. Ils ont aussi eu des problèmes d'intégration. On pourrait débattre longtemps sur ce sujet. On leur parle de la politique familiale de la CAF et on leur dit qu'ils en font partie avec leurs enfants qui ont entre 0 et 4 ans. Mais ils refusent de venir dans les structures. Ils nous ont laissés tomber, vous ne croyez pas qu'on va y aller. Il va falloir se poser la question. Une génération est morte en partie. Et comment voulez-vous que la deuxième qui suit réagisse positivement ? Ce que je suis en train de dire choque certainement. Mais c'est la réalité.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Votre témoignage est respectable. On a beaucoup interpellé le politique. Mais j'ai envie de vous interpeller, vous acteurs associatifs. Etes-vous pris dans ces mutations-là ? Les vivez-vous ? Les anticipez-vous ? Accompagnez-vous les jeunes ? 75% des jeunes disent qu'on ne s'intéresse pas à eux. J'aimerais avoir votre avis à vous.

**Hélène Barbe, Dreux** : C'est se remettre en question nous-mêmes en tant que professionnels. J'en suis consciente.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci madame. Monsieur Cahn, le regard du politique serait intéressant. Les gens avec lesquels vous travaillez sont des acteurs associatifs, des gens que souvent vous accompagnez, vous financez. Ils sont aussi parfois porteurs de vos politiques publiques. Avez-vous le sentiment que ce travail de réflexion se mène bien à tous les niveaux ?

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg** : J'ai le sentiment qu'il y a un cumul de difficultés liées au moment historique au sens temporel dans lequel nous nous trouvons. On est dans une crise économique qui frappe extrêmement durement. On est dans une crise démocratique. On est dans une crise, de mon point de vue, des idéologies et des représentations. On a parlé d'engagement. Ce matin, dans un atelier, un intervenant expliquait que c'était jusqu'en 1968, et qu'à partir de 1968 les engagements sont devenus plus pragmatiques. Je suis réservé sur le choix de la date. Par contre, je suis convaincu qu'on assiste à une mutation des formes d'engagement. Avant, on s'engageait au nom d'une

idéologie globale, d'un projet de société global. Et ensuite, on allait en décliner des actions concrètes, pratiques. C'était vrai des partis politiques, des syndicats. C'était y compris vrai des associations d'éducation populaire. Aujourd'hui, le processus est différent. Les engagements sont pragmatiques, concrets. On a du mal, à cause de cette défiance, à leur envoyer un projet de société global. Y a-t-il une ou des jeunesses ? C'est un vieux débat. Je pense qu'il y a des jeunes avec une aspiration commune qui est l'émancipation et l'autonomie. C'est pouvoir faire ses choix. C'est pouvoir aimer qui on veut, avoir des enfants ou pas, faire les études qu'on veut ou pas, choisir un métier qu'on aime ou pas. Ces libertés sont très restreintes. A cela s'ajoute le point commun à toute la jeunesse, c'est le moment où on vit des premières fois. Notre responsabilité en politique est de pouvoir accompagner ces premières fois sans les cadrer. Ce n'est pas à la société de dire à un individu ce qu'il doit faire, ce qui est bien pour lui. C'est à la société de lui offrir les possibilités de le faire. Aujourd'hui, s'il y a des jeunes avec des aspirations communes, des expériences communes, des pratiques communes, il y a autant de jeunes que de situations. Il y a des capitaux sociaux, culturels, économiques, des points de départ, des champs, des réseaux, un environnement familial différents qui créent des inégalités profondes.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Vous me disiez en aparté qu'il faut créer les conditions pour que ces expériences puissent vivre. Doit-on les contrôler, les réguler ? Comment se place-t-on par rapport à des initiatives qui naissent de manière spontanée. Par exemple, les jeunes qui faisaient des déménagements ne se demandaient pas si c'était de l'engagement ou pas.

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg :** J'aime bien une image qui est peut-être fautive. Pour moi, un élu à la jeunesse est une espèce de garde-corps. Il y a des gens qui ont envie de s'approcher d'un précipice. Ça ne sert à rien de leur dire de ne pas y aller. Il faut juste éviter qu'ils ne chutent. C'est lié au droit à l'erreur avec lequel on a beaucoup de mal dans notre pays. À 17, 18, 19, 20 ans, vous êtes très largement sur des rails qui vont vous emmener pour le reste de votre vie. Qu'a-t-on eu comme expérience à cet âge-là ? On ne sait pas travailler les passerelles, laisser le droit à l'expérimentation, le droit à l'erreur. On peut se tromper d'orientation. On peut se tromper de carrière professionnelle. On peut, quand on est élu à la jeunesse, laisser un projet se faire par des jeunes. Ça marchera ou pas, mais ce sera productif de quelque chose. En effet, ils feront ensemble, ils apprendront ensemble de la réussite, d'un échec. On apprend toujours de l'échec.

**Nicolas Martin, élu à la jeunesse, adjoint à la ville de Nantes :** Je partage le sentiment de Mathieu Cahn sur le fait que les jeunes ne sont pas désintéressés de la chose publique. On est en train de revisiter notre conseil nantais de la jeunesse. On a uni une trentaine d'associations de jeunesse de tailles très différentes comme des fédérations d'éducation populaire, des associations de quartiers, des organisations plus proches liées à l'emploi. Il y a une diversité de publics comme des acteurs du service civique pour interroger les jeunes. On a eu environ 500 retours par l'intermédiaire de ces associations partenaires sur ce qu'ils attendaient d'un dialogue et de la relation avec la collectivité locale. Il y a une affirmation très forte de l'intérêt pour la chose publique. Mais il y a un décalage évident dans la capacité de la collectivité à répondre aux attentes de ces jeunes. Deux éléments sont majeurs. C'est le spatio-temporel. L'espace. Ne nous mettez pas dans une salle, enfermés. On ne viendra pas. Ça ne nous intéresse pas. Mais si vous venez dans un temps festif où on s'éclate, on est prêt à prendre la parole et à dire des choses, à prendre des postures politiques. On a besoin de partager entre jeunes notre vision de la société. Les rassemblements sont des temps importants pour capter la parole des jeunes. Il y a la question du temporel dans l'engagement. Je dois pouvoir venir, sortir, suivre à distance par internet, puis revenir parce que mon agenda est compliqué. Je suis mouvant. Le numérique permet de suivre à distance. Ce n'est pas un désintérêt, c'est un nouveau rapport à l'évènement, à l'actualité. Dans nos collectivités, ça nous renvoie à la posture des élus et des agents. L'élu n'a pas de baguette magique. À l'agglomération de Nantes, il y a 7 500 agents à qui on demande de changer de posture. Ça ne se fait pas du jour au lendemain. Il y a un besoin d'écoute bienveillante. Cette pratique évolue.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Est-ce que la puissance publique que vous représentez qui est aussi en quête de résultats, qui a besoin de montrer que la politique qu'elle met en œuvre va porter ses fruits, peut s'accommoder de ces modes de fonctionnement ? Ils ne sont pas forcément centrés sur un résultat, vous le disiez. C'est une manière de faire, un processus temporel différent. Les collectivités, les associations avec leurs contraintes peuvent-elles s'adapter même si elles ont conscience qu'elles doivent le faire ?

**Nicolas Martin, élu à la jeunesse, adjoint à la ville de Nantes** : J'y crois. Je ne dis pas que ça va se faire tout de suite. Il faudra quelques années pour y arriver. Il y a 7 500 agents à former. Ils ne sont pas tous en relation directe avec le public. Ce sentiment n'est pas propre aux jeunes. L'écoute, la réactivité de la collectivité, la prise en compte, la reconnaissance du fait associatif, de l'engagement nécessite une nouvelle posture qui n'est pas celle du sachant disant qu'on analyse ensemble, mais qui après décide. Je suis un fervent défenseur de la démocratie représentative. Mais il faut travailler ensemble et accepter de se mettre en danger dans ce dialogue-là. Il va falloir du temps pour former les collègues. On parle de community manager dans les services jeunesse. Au service communication, il ne faut pas avoir quelqu'un qui sort la communication institutionnelle de la collectivité, mais quelqu'un de réactif pour répondre directement. C'est un risque politique parce qu'il y a moins de contrôle. Il faut aussi descendre jusque dans le micro-quartier parce qu'on doit avoir une réactivité au plus près de là où se situe l'action. Ces évolutions d'organisation sont bien prises en compte par les RH. Les ressources humaines, comme nos élus, sont bien conscients de l'enjeu. Il va nous falloir au moins un mandat pour bien y arriver.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci de votre témoignage.

**Jean Almazan, sous-préfet de Vichy** : Je suis un ancien directeur jeunesse et sports. J'ai quitté jeunesse et sports quand on a tout mélangé avec les vétérinaires et le logement d'urgence. J'ai l'impression de rajeunir un peu. Ça fait 20 ans qu'on discute des mêmes sujets. C'est la preuve qu'ils sont intarissables. Des moments d'échange comme ça sont importants parce qu'ils nourrissent des générations entières, permettent de mieux comprendre et de mieux adapter à la conjoncture nos solutions qui changent. Je voudrais donner deux ou trois impressions. C'est la crise. Mais le jeune de 20 à 25 ans n'a connu que ça. Ce n'est pas nouveau pour lui. Il est né dedans, il vit dedans, il y évolue. Le jeune ne s'exprime pas dans le bureau de vote. Pour les 65% qui n'y vont pas, c'est une forme d'expression. On ne peut pas ne pas communiquer. Il ne faut pas les oublier. Il faut essayer de respecter cette forme d'expression. Il y a un temps de maturation pour tout. J'ai arrêté de réfléchir le jour où j'ai vu mes jeunes arriver à 17-25 ans et évoluer. Il y a avait plein de jeunes autour d'eux et j'ai mieux compris. Il y a un temps où la chose publique ne les intéresse pas. Ce n'est pas qu'elle ne les intéresse pas, ils y réfléchissent, ils ont leur niveau de discussion. La chose publique commence à les intéresser lorsqu'ils y sont confrontés. Lorsqu'ils sont étudiants et qu'ils sont chez les parents, ils sont bien, sauf s'ils sont dans des familles où la chose publique fait débat. Mais lorsqu'ils se confrontent à la vie professionnelle, il y a un changement. Ce n'est pas des modèles théoriques. C'est ce que j'ai expérimenté chez les jeunes. Chez les jeunes en apprentissage, certains à 21 ans ont envie de s'exprimer et d'autres attendent 26 ou 27 ans quand ils entrent dans la vie active. Ce passage dans la vie professionnelle est vraiment un moment où ils ressentent une autre forme d'expression. C'est pour le fond. Après, que leur propose-t-on ? Ça les intéresse moins. Il n'y a pas beaucoup de variété. Sur la forme, je suis persuadé que le jour où les jeunes pourront voter avec leur téléphone portable de chez eux, ils voteront. On aura résolu un certain nombre de problèmes. Ce n'est que de la technique. Je suis sûr qu'on y arrivera. Ça changera beaucoup l'expression des jeunes.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Plusieurs choses en vrac. Je m'en excuse. Depuis tout à l'heure, j'entends dire les jeunes plutôt que la jeunesse. C'est un vieux débat qu'on écarterait. Je n'ai pas entendu la question posée comme « la place des jeunes dans les politiques publiques », mais dans « l'élaboration des politiques publiques ». Avoir 12 ans, 25 ans ou 30 ans selon le critère pour situer la jeunesse, ce n'est pas la même chose. Etre mineur ou majeur, du point de vue de l'adulte, ce n'est pas la même chose au niveau des responsabilités, au niveau de ce qu'est la citoyenneté. C'est très important ne serait-ce qu'en considérant l'âge. Ensuite, il faut considérer le diplôme. Plus on est diplômé, plus on est dans des formes d'engagement visibles. Je voudrais aussi aborder avec vous l'autonomie. J'ai parlé tout à l'heure d'injonction à la participation. Elle a son pendant qui est l'injonction à l'autonomie. Comment prend-on cette injonction à l'autonomie, là aussi en lien avec l'âge ? Veut-on que l'individu soit autonome avec un modèle préétabli de l'autonomie ? On sait qu'il y a plusieurs formes. Je reprends les mots de Jean-Claude Richez « forme molle, forme dure ». On peut aller de l'interlocution à la co-élaboration. Cela ne s'équivaut pas. J'ai accompagné une ville dans l'organisation d'un événement jeunesse qui était la préfiguration d'une redéfinition de la politique

jeunesse municipale. On est allé vers les jeunes dans les quartiers. On ne les voyait pas dans les conseils de jeunes. On les a fait venir. Ils participaient aux comités de pilotage techniques et stratégiques. Les élus ne l'ont pas accepté facilement. On voulait casser le côté institutionnel et formel. C'est les jeunes qui ont voulu ramener une dimension très formelle, voire solennelle. Ils ont voulu organiser une remise de prix par le maire. Il faut articuler le formel, le non formel, l'informel qui est la manière dont on peut s'engager hors de toute volonté politique, voire contre la volonté politique et comment on fait pour qu'il y ait une rencontre entre la volonté politique et ces engagements-là. Un dernier point : liker sur Facebook, ce n'est pas participer à l'élaboration des politiques publiques. Il y avait cette idée de réfléchir à la prise de décisions publiques politiques en commun, donc de co-élaboration. Comment faire pour entendre ceux qui s'expriment ? Ça demande une posture du professionnel et de l'élu qui doit être accompagnée. Cette posture n'est pas évidente parce qu'il faut entendre ceux qui parlent, entendre ce qui ne se dit pas et entendre ceux qui se taisent.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Cela va me faire une excellente transition puisque je voudrais qu'on aborde le deuxième volet. Vous avez commencé, madame, donc c'est à vous d'intervenir. Il y a des propositions de participation. On a évoqué les conseils de jeunes qui se développent. L'ANACEJ fait beaucoup de choses dans ce domaine. Il y a des logiques de participation. Les collectivités se sont interrogées sur ça et mobilisent des dispositifs. Mais participer à quoi, comment, selon quelles modalités ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Sur quoi, déjà c'est très important. Je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de discuter pour savoir si la politique publique dont on parle est une politique jeunesse ou une politique publique. Est-ce parce qu'on est jeune on est invité, ou est-ce qu'on veut participer à l'élaboration d'une politique publique de jeunesse ? Ou est-ce une politique publique d'aménagement du territoire ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Il est intéressant de voir le sens de votre nuance. L'aménagement du territoire peut intéresser aussi les jeunes.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Mais, comment définit-on la politique jeunesse ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Votre questionnement porte bien plus globalement sur les politiques publiques. Cela ne spécifie pas seulement des politiques dédiées à la jeunesse. Ce sont les politiques mises en œuvre pour la cité.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : J'ai lu un avis du conseil de l'Europe. Je ne suis pas de cet avis. Mais c'est intéressant de se dire que certaines personnes pensent que, pour faire participer les jeunes dans des dispositifs assez formels, il faut les intéresser et il faut donc que ce soit à des politiques de jeunesse sur loisirs, emploi, insertion. Va-t-on jusqu'à la façon de construire un secteur d'un quartier ? De quoi parle-t-on quand on parle de politiques publiques et de politiques de jeunesse ? Je me réfère aux travaux de Laurent Lardeux qui a fait un rapport sur les dispositifs en Région. Je le rejoins quand il demande quel critère on prend pour mesurer le fait d'avoir une place dans l'élaboration des politiques publiques. Si c'est la prise de décision, en ce moment il y a peu de dispositifs qui permettent de co-décider avec des jeunes et avec n'importe quel citoyen. Il serait dommage d'évaluer de manière négative des dispositifs mis en place parce que les jeunes n'auraient pas pris part à la décision. Est-ce le processus, les apprentissages qu'on évalue quand on parle de cette place ? Est-ce la proximité avec la décision ou l'éloignement ? Ou est-ce le fait d'être dans la machine de la participation ?

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Cela veut-il dire qu'il faut s'interroger sur la participation ? Vous évoquiez, monsieur Cahn, qu'on peut être dans de l'information. On peut être dans de la consultation comme disait Lisa. On peut être dans de la codécision. Cela veut-il dire que la représentation même de l'idée de participer dépend de l'objectif que l'on se fixe ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : L'objectif, le référentiel, les représentations qu'on a des jeunes. J'ai aussi beaucoup travaillé là-dessus avec les enfants. Les jeunes sont-ils des gens à part ou à part entière ? Sont-ils dangereux ou en danger ? Est-on dans un contrôle social ou dans un accompagnement à l'autonomie, voire un employment ? Il faut clarifier ces visées. Si je vise un épanouissement, une émancipation, je peux déjà informer. C'est une étape légitime. On a une palette

à notre disposition et il n'y a pas de dispositif plus légitime qu'un autre, même si le but ultime serait de co-décider.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Dans les dispositifs qui existent, vous demandiez, dans le document que vous m'avez remis, si la participation était un simulacre. Que serait pour vous un simulacre de participation des jeunes ? Que serait pour vous une participation effective qui atteint bien ses objectifs ? Est-ce que les dispositifs mis en place, conseil départemental, régional, municipal de jeunes font de la participation ? Qu'est-ce que serait permettre à des jeunes de prendre leur place dans l'élaboration d'un dispositif ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Je voulais réagir sur le simulacre de la participation. Si la politique est déjà ficelée, si on sait déjà qu'on va faire telle et telle politique et qu'on consulte les jeunes alors que tout est déjà ficelé d'avance, c'est un simulacre. C'est un prétexte pour se donner bonne conscience et une bonne image. Mais c'est tout sauf de la démocratie participative. J'insiste qu'en fonction de la visée qu'on a, si réellement on veut prendre en compte l'avis des jeunes et voire de les mettre en position de co-décider lors de la concertation, c'est déjà une façon de prendre en compte une parole. J'ai vu peu de dispositifs qui mettent en position de co-décider, c'est-à-dire de partager le pouvoir. Peut-on penser à des budgets participatifs à l'instar de ce qu'on voit (...) où on laisserait des espaces de créativité ? Passe-t-on du faire avec les jeunes au pouvoir de faire ? Leur laisse-t-on véritablement le partage des pouvoirs ? Je n'ai pas l'impression que beaucoup de dispositifs vont jusque-là.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : C'est vers ça qu'il faudrait aller ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Aussi.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Monsieur Cahn, sur cette question. Vous êtes responsable d'une collectivité et aussi de l'ANACEJ. Sur ces modalités de participation, avez-vous le sentiment que, dans ce qui est proposé, les dispositifs associent bien les jeunes, leur parole ? Peut-être au même titre que d'autres, mais là c'est plus spécifique pour les populations de jeunes.

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg** : J'ai parlé du droit à l'erreur, du droit à l'expérimentation. C'est vrai pour les élus et les collectivités locales. Si une collectivité dit qu'elle a un dispositif génial qui répond à toutes les questions et fait participer les jeunes, je dirais donnez-le moi parce qu'on n'a toujours pas de baguette magique. Ma position personnelle est que je ne crois pas au dispositif, je n'aime pas ce terme miracle. Je ne crois pas à une forme unique. Je suis convaincu, et c'est une des difficultés, que, dans une collectivité si vous voulez travailler avec des jeunes, je reprends ce terme-là pour l'instant, c'est le panel de ce qu'on peut mettre en place, la diversité des formats, des façons de faire. Pour reprendre ce que disait Nicolas Martin, il faut du formel et de l'informel. Les deux renvoient à la même question. C'est la question de la reconnaissance. L'informel, c'est le temps qu'on est capable de passer. Les élus en charge de la jeunesse ne le mesurent pas assez. Le temps qu'on y passe est très important. Il ne s'agit pas de venir juste pour faire un discours ou venir conclure et se tirer après. C'est le temps qu'on passe avec eux et c'est beaucoup dans l'informel. Mais ils ont besoin aussi de formel. Je vous donne un exemple. J'ai la prétention de dire qu'à Strasbourg on a un conseil des jeunes pour les 11/16 ans qui ne marche pas trop mal. Quand on a réévalué avec ceux qui l'avaient vécu, la première critique était le manque de reconnaissance. Je suis un peu tombé de ma chaise. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient dire par manque de reconnaissance. On a vu le maire 15 minutes en deux ans. J'ai répondu que j'étais là. Vous n'êtes pas le maire. Le maire est venu 15 minutes en deux ans. Il a clôturé une séance plénière et il est parti vite. Il se trouve que c'était un malencontreux hasard d'agenda et qu'il aurait mieux fait de ne pas le dire. Il est parti pour une assemblée générale d'anciens combattants. C'était la caricature totale. C'est la première chose qu'ils ont retenue en deux ans de projet. J'en reviens à la diversité des formes, à la reconnaissance, y compris au temps qu'on y passe. Ensuite, c'est le rôle des élus, de mon point de vue, se déposséder d'une partie de pouvoir ne veut pas dire se retrancher derrière les habitants en disant « j'ai fait une réunion publique et c'est les gens qui ont décidé ». On est élu pour décider. Ceux qui sont élus et ne veulent pas décider doivent faire autre chose. On est élu pour décider, pour assumer des choix et en rendre compte. Mais ça n'interdit pas d'avoir une relation intelligente de travail ensemble avec les habitants, avec les jeunes. C'est après que

les élus sont les garants. Vous l'évoquiez, madame, tout à l'heure, au sujet des projets politiques. Je reprends la question du simulacre. Ça veut dire qu'il faut être clair. Il y a des formes, des modalités, des cadres différents. Il faut être clair sur le périmètre, sur ce dont on va parler, sur les objectifs de ce qu'on veut faire. J'ai été élu sur la base d'un projet politique. J'ai des valeurs. Même si demain je me retrouvais devant une assemblée totalement opposée à ce que je dis, je ne changerai pas de valeurs. Je garderai le projet politique sur lequel j'ai été élu. J'y renoncerai en étant battu, pas en changeant sous la pression. Mais ça ne veut pas dire que ce projet politique n'offre pas des cadres, des lieux d'échange où on peut débattre, créer ensemble et faire ensemble.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Dans les politiques de jeunesse, en fonction des publics, quel serait un cadre de participation qui vous semblerait permettre à cette jeunesse de s'exprimer, de s'engager par la suite et d'être dans un processus de maturation ?

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg** : Si j'avais une recette miracle, j'ouvrais une boîte de consultant et je ferais le tour de la ville pour la vendre. Mais il n'y a pas de recette miracle. On est dans l'expérimentation permanente. Des dispositifs fonctionnent. Mais avec un dispositif qui fonctionne peut-on prétendre avoir une représentation parfaite globale ? Est-ce ça l'objectif ? Je crois à la diversité des formes, y compris en se méfiant de l'injonction à la participation. Mais c'est vrai aussi des habitants. Je pilote des projets de rénovation urbaine. C'est une de mes compétences. Et je fais souvent le lien entre les deux. On n'arrête pas de nous dire d'aller consulter, d'aller concerter, d'aller dialoguer avec les gens. On a fait plein de choses. Mais il y a aussi des gens qui n'ont pas envie, que ça n'intéresse pas. On va jusqu'au porte-à-porte. Mais je ne vais pas plus loin. Je ne vais pas entrer chez les gens en leur disant que je ne sortirai pas de chez eux tant qu'ils ne m'auront pas donné leur avis. Mais notre responsabilité est de créer ces cadres. C'est vrai des jeunes. Je pourrais développer des exemples de ce qu'on peut faire. À Strasbourg, les jeunes ont co-élaboré un projet, je suis aussi adjoint à la petite animation de la ville, pour les 15/25 ans l'été parce qu'il n'y avait rien. On était d'accord sur les objectifs et ensuite on a débattu ensemble de ce qu'on allait faire, avec qui, comment, avec quel budget, dans quel périmètre. Il faut rattacher ce projet, c'est là que ça devient compliqué, à quelque chose de plus global. Et il faut demander aux jeunes qui se sont engagés sur un projet précis si l'urbanisme les intéresse. Pour répondre à votre question, à Strasbourg, on ne consulte pas les jeunes et on ne travaille pas avec eux que sur les politiques. On a ouvert un panel. On a recensé, en étant prudent pour ne pas se planter trop visiblement, des projets qui faisaient appel à des ateliers territoriaux partenaires, à des ateliers de projets qui associaient les citoyens à leur co-élaboration. Ensuite, on a dit aux jeunes ce qui existait au sein de la collectivité. On leur a demandé ce qui les intéressait. Des jeunes sont allés travailler sur la création d'un équipement de lecture publique. D'autres sont allés travailler sur le classement d'une partie de Strasbourg au patrimoine mondial de l'Unesco. On est sorti du pur champ des politiques jeunesse. La question est comment ramener à une logique globale cohérente.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Lisa, que vous inspire cette question ? J'entends que l'objectif est de créer les conditions pour que la participation s'exerce au mieux.

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Il faut créer des conditions. C'est le préalable. Ensuite, il faut nous entendre. En effet, il n'y a rien de plus terrible que de créer les conditions parfaites et que rien ne ressorte de ce qu'on a pu dire. Je vais prendre un exemple vécu avec le Forum français de la jeunesse il n'y a pas longtemps. C'était pour la préparation du comité interministériel de la jeunesse. Le Forum français de la jeunesse en lien avec le CNAJEP a organisé cinq ou six rendez-vous territoriaux de la jeunesse très participatifs avec des jeunes qui venaient essentiellement d'organisations et qui avaient plein d'idées. Ils ont fait plus de 200 propositions. Manuel Valls est venu conclure le comité interministériel à la jeunesse. Beaucoup d'organisations se sont investies. Beaucoup de jeunes ont été écoutés. Aucune proposition n'est ressortie lors du discours de Manuel Valls. C'est terrible. Pour les jeunes présents, pour les organisations présentes c'est inacceptable. Il faut trouver des cadres pour que les jeunes soient informés de ce qui existe, pour qu'ils puissent participer à la construction. Et une fois qu'on a fait ce cheminement très long, il faut que ce qu'on a dit soit mis en application. C'est une étape supplémentaire à passer qui, parfois, comme vous le disiez, renforce le simulacre de participation. Je voudrais aussi donner des solutions. Quand on élabore une politique publique, il faut continuer à donner les cadres d'une co-construction. C'est important. Et il faut que ça se poursuive avec la décision. Le terme de codécision me

plaît. Je ne reprocherai jamais aux hommes et femmes politiques de porter le projet politique pour lequel ils ont été élus. Par contre, je reprocherai toujours aux hommes et femmes politiques de ne pas avoir laissé la place aux jeunes sur leurs listes. Il faut qu'on puisse être là où les décisions se prennent à travers le processus démocratique. Il y a un dernier élément sur lequel on peut avancer. Souvent les jeunes, les associations, les organisations ont plein de projets ambitieux à porter sur un territoire pour une population. La question est comment accompagner les associations, les organisations et les jeunes à porter les projets qu'ils souhaitent. Ça n'est pas une participation à la construction des politiques publiques, mais c'est une participation en tant que telle parce qu'ils portent le projet de société qu'ils ont envie de porter. C'est aussi ce qu'on attend des hommes et femmes politiques. C'est de nous aider à porter nos projets ambitieux, de nous accompagner financièrement, de nous donner les outils pour qu'on puisse mettre en pratique par nous-mêmes des projets.

**Nephtali Derilus, conseil des jeunes d'Evry :** Je suis membre du conseil des jeunes de la ville d'Evry et je suis président d'association. Je vous remercie pour votre analyse du sujet. Vous nous aidez à y voir plus clair. En vous écoutant, j'arrive à comprendre qu'il y a des différences dans les termes qu'on utilise. Vous dites : quelle place des jeunes dans la construction des politiques publiques ? Pour moi, jeunes et politiques publiques sont deux termes contradictoires. Les jeunes sont plus dans le besoin de mettre en application leurs convictions. On est plus dans l'action alors que le politique est plus dans la représentation publique. Je ne dis pas qu'il n'agit pas. On dit qu'il a fait, mais nous, on ne voit pas. Ensuite, les jeunes réfléchissent dans l'action. Dans mon conseil des jeunes, on a choisi de travailler sur l'éducation, les transports, la communication. On réfléchit dans l'action, c'est-à-dire aussi tôt dit aussitôt fait.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Quand vous dites que vous avez choisi de travailler sur certains sujets, cela a-t-il été co-élaboré avec les jeunes et les politiques ?

**Nephtali Derilus, conseil des jeunes d'Evry :** Oui. Lors de la rentrée du conseil des jeunes, on nous a demandé sur quels sujets on aimerait travailler. Des petits collectifs se sont montés et on a choisi les sujets sur lesquels on aimerait travailler. Je disais que les jeunes réfléchissent dans l'action, c'est-à-dire aussi tôt dit aussitôt fait, alors que le politique réfléchit longtemps, longtemps, longtemps avant l'action. C'est déjà un fonctionnement à deux vitesses. Pour finir, les jeunes ont une forme d'implication non protocolaire. On ne pourra pas le cacher. Les discours sont très soûlants. On s'endort même. Mais le politique est très conservateur de ces formes protocolaires et, du coup, les jeunes ne sont pas forcément là. Regardez dans la salle. On n'est pas très nombreux en tant que jeunes. Si je suis là, c'est parce que je suis très curieux. J'ai envie de découvrir Vichy déjà. Ma question est comment allier ces deux fonctionnements à deux vitesses. Avec les nouvelles technologies, dans mon association, je ne fais même plus d'assemblée générale parce qu'on discute tellement sur WhatsApp qu'on n'a pas besoin de se voir. Avec WhatsApp, ça va très vite. On décide de faire. Et ne parlons pas de l'aspect financier.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** Votre témoignage est très intéressant.

**Samuel Brunet, coordinateur du conseil départemental des jeunes de Haute-Loire :** Je suis venu avec quatre anciens jeunes élus qui ont terminé leur mandat en mai dernier. Ils sont en 3<sup>ème</sup> ou en seconde. Je rejoins ce qu'a dit Mathieu Cahn sur les espaces de participation. En effet, on a choisi un espace qui n'est pas une co-construction avec les élus. On laisse aux jeunes une certaine forme de liberté. On part de leurs envies. On leur donne cet espace qui leur permet d'exprimer des compétences ou de les développer ou de les découvrir et ensuite de mettre au bout un projet qui les intéresse. L'an dernier, ils ont travaillé sur la création d'une grande journée à thème sur les droits de l'enfant en partenariat avec l'Unicef. En parallèle, ils ont également souhaité réaliser un court-métrage qui parlait de la vie d'une enfant battue d'après « La démesure », un livre qui a fait beaucoup parler de lui. Il y a deux ans de ça. Son auteure est passée dans toutes les télés de France. Elle est venue nous en parler. Elle est médecin à Paris aujourd'hui. Ce petit film a beaucoup ému la salle. Il est sélectionné dans des festivals. Il y a une richesse, une vraie qualité dans le scénario que ces jeunes ont écrit. On leur a donné la possibilité de le faire. Ces jeunes sont partis sur ce sujet après 8 mois de travail. Il a fallu 8 mois pour trouver un éventail de sujets, puis descendre dans les possibilités, les propositions. Ensuite, un long débat nous a occupés trois heures dans un château de Haute-Loire. Enfin, nous sommes arrivés à un consensus. Ils ont découvert cette idée du consensus ce jour-là. C'est un ensemble de découvertes, de compétences qui se créent pendant ce conseil des jeunes. On n'a pas du tout l'intention pour le

moment de réutiliser leur travail à grande échelle pour le département de la Haute-Loire. Mais on leur donne cette possibilité pendant deux ans de trouver cet espace où ils vont appréhender des choses dont ils n'ont pas l'habitude. Certains jeunes sont sortis du CDJ de manière formidable. Ils ont explosé dans le bon sens du terme. Il y a deux ans, une demoiselle est arrivée. Elle avait tellement peur qu'elle baissait les yeux en public. Elle a quand même réussi à être élue. Elle s'est retrouvée chez nous première vice-présidente.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Monsieur, vous êtes plus dans un processus. Vous dites que le temps donné au temps pour expérimenter quelque chose est une manière d'apprendre.

**Samuel Brunet, coordinateur du conseil départemental des jeunes de Haute-Loire** : Complètement. Au début, on fait un parcours citoyenneté. On les amène à découvrir les institutions publiques. On est reçu par le préfet, la CAF, la DDCSPP etc. Ensuite, on les amène vers la démarche de projet. On leur demande ce qui les intéresse et on voit comment ensemble on va arriver tout doucement à avancer.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Vous disiez qu'ils ont des attentes, que vous leur laissiez une certaine liberté, que vous les ameniez. Je suis un peu provocateur, mais vous êtes dans un accompagnement très structuré. Peut-être veulent-ils toute liberté pour faire ?

**Samuel Brunet, coordinateur du Conseil Départemental des jeunes de Haute-Loire** : La liberté est dans le choix qu'ils font. On ne leur impose pas de thèmes. Ils choisissent et on leur dit si on peut les accompagner sur ces thèmes. La plupart du temps, ils mènent leur projet sans souci.

**Arthur Palmieri** : Je suis l'ancien président du CDJ Haute-Loire. J'étais très content d'être invité à ces deux journées qui sont très bien organisées. Je félicite l'organisation, car c'est très bien centré, très bien guidé.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : C'est un vrai discours de président de conseil de jeunes.

**Arthur Palmieri** : On a aussi très bien mangé à midi. Pour revenir aux choses sérieuses, vous tous et toutes allez œuvrer pour qu'on puisse s'épanouir dans le monde, déjà en France et dans l'école. Sans vous, ce serait nostalgique. Un grand merci pour tout ce que vous faites. Pour qu'on puisse comprendre, il faut aussi que vous nous disiez ce que vous faites. Si on ne dit rien à un enfant, il ne comprendra pas. Il faut que vous fassiez un petit retour de toutes les journées faites dans l'année. Ce retour sera attendu. Il signifiera qu'on a des adultes derrière nous auxquels on peut faire confiance. On n'a pas assez de retour. Je vous remercie beaucoup.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci pour votre intervention.

**Sidonie Trastour, directrice de la jeunesse à Dammarie-les-Lys, Seine-et-Marne** : Je réagis à ce que madame disait tout à l'heure sur une génération perdue. Que fait-on avec la prochaine ? J'ai envie de renchérir à ce sujet. Dans la ville où je travaille, non seulement on a une génération perdue, mais cette génération de jeunes qui a vieilli continue à diffuser ce sentiment négatif vis-à-vis de la collectivité, des institutions. Cela fait qu'avec les jeunes qui arrivent, qui ont 12, 13, 14 ans, qui sont encore malléables et qu'on pourrait encore orienter, on a beaucoup plus de mal parce que les anciens sont là. Ils leur disent que ça ne sert à rien, qu'on ne va pas les écouter. En deuxième point, je réagis lorsque vous parlez, monsieur, des projets que les collectivités peuvent ou pas réussir. Dans notre environnement budgétaire restreint, on a plutôt intérêt en tant que directeur jeunesse, à réussir. Nos budgets sont ce qu'ils sont. Quelqu'un a dit que le temps politique n'était pas le temps des jeunes. Il est vrai que, pour qu'un jeune se construise, pour qu'un travail aboutisse avec des jeunes, on ne le fait pas en 5 ans. Ça peut prendre beaucoup plus de temps. Je suis d'accord, l'échec est constructeur. Nous, professionnels de la jeunesse, nous en sommes convaincus. Il serait intéressant de parvenir à convaincre les élus. Tous ne le sont pas. Notre adjoint à la jeunesse, bien sûr, l'est. Il a du mal avec ses collègues du conseil municipal. Non, aujourd'hui, on n'a pas le droit à l'échec, malheureusement. J'aimerais bien. Quand je vais sur ce terrain-là, quand je fais un peu de frustration pour les jeunes, quand je les laisse se casser la figure, je sais que j'aurais un retour administratif qui me dira que je me suis plantée.



A mon sens, je ne me suis pas plantée. Je le gère et je fais en sorte d'avancer. Je ne suis pas la seule. Il y a une vraie difficulté à ce niveau-là. Oui, on est dans la quête de résultats. Tout à l'heure on disait que ce n'était pas que du résultat. Si ! C'est la prolongation de ce que je disais juste avant. On a parlé d'engagement. Je suis allée assister à la conférence qui parlait d'engagement. J'y retourne à chaque fois. Mais je crois que je vais arrêter parce que j'entends toujours la même chose. Mais je suis une optimiste finie et je me dis qu'en y allant je vais encore apprendre des choses. Malheureusement non. Il faut d'abord se poser la question de ce qu'est l'engagement aujourd'hui. On entend tout de suite engagement politique. J'ai entendu un peu d'engagement associatif et heureusement. En effet, je travaille dans une ville à fort quartiers prioritaires politique de la ville. Les jeunes de ces quartiers ont souvent d'autres chats à fouetter que de s'engager. Ils vont d'abord résoudre leurs problèmes personnels qui sont dans une palette malheureusement très large. Après avoir résolu tant bien que mal ces difficultés-là, ils vont s'intéresser aux autres. C'est normal. Je fais la corrélation avec l'idée qui dit que plus on a de diplômes, plus on peut s'investir. C'est là où je ne suis pas d'accord. Peut-être que ceux qui ont les diplômes ont l'environnement qui leur permet de s'investir et d'agir. Le dernier point sur lequel j'aimerais terminer est la représentativité. Dans ma collectivité, j'ai essayé de travailler pour mettre en place une instance qui permette aux jeunes de s'exprimer. La difficulté que je rencontre est que ces jeunes doivent être représentatifs du public jeune. Or, ceux qui vont s'impliquer ne sont pas toujours ceux que l'on souhaitait voir s'impliquer. Je préfère ne rien faire que de mal faire. Je ne donne pas, pour le moment, la parole aux jeunes parce que je n'ai pas trouvé la recette miracle et que je ne veux pas biaiser le discours des jeunes. Je suis d'accord qu'il y a plusieurs jeunes. Je le vois très clairement là où je travaille. Je ne peux pas mettre en avant une parole plus qu'une autre. Or, si je fais une instance de ce genre, c'est ce qui va arriver. Tout à l'heure, on parlait d'engagement politique pour les jeunes. J'ai voulu m'engager politiquement. Lorsqu'on monte une liste, on ne donne pas toujours la place aux jeunes. Et lorsqu'on leur donne, il faut payer financièrement pour participer et être sur une liste. Toutes les listes ne fonctionnent pas comme ça, mais ça existe.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur :** On ne peut pas généraliser. Merci, madame, pour votre témoignage.

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg :** J'ai envie de réagir sur deux ou trois choses. L'ANACEJ est à l'origine avec d'autres associations, il y a une dizaine d'années, de « stop aux clichés sur les jeunes ». Je vais peut-être finir par lancer « stop aux clichés sur les élus ». Je fais de la provocation. Je suis assez d'accord avec ce que vous dites. Le premier intervenant a dit que les élus faisaient toujours des réunions, qu'il n'y avait pas de budget. Ça rejoint un enjeu fondamental qui est la question du temps, le temps politique qui n'est pas le temps des élus, mais de la mise en œuvre des politiques publiques. En effet, une politique publique est cadrée. C'est de l'argent public. C'est des procédures de marché. C'est des procédures budgétaires, des plans pluriannuels d'investissement. Le temps de la décision publique n'est pas le temps de l'immédiateté qui est souvent celui de notre société et peut-être celui des jeunes. Je n'ai qu'une seule réponse à ça. Il faut dire la vérité. Je vais vous donner l'exemple d'un projet strasbourgeois d'aménagement urbain qui vient d'une réunion qu'on a eue avec des jeunes il y a trois ans. Je leur ai dit tout de suite que c'était un gros projet et que je ne savais pas s'ils le verraient ou s'ils l'utiliseraient. Je leur ai dit que ce projet verrait le jour au mieux dans deux ans, mais qu'il verrait le jour. Le temps des politiques publiques n'est pas celui du citoyen. Il faut donner les éléments, dire la vérité. On ne va pas faire de grands discours en disant qu'on va tout changer tout de suite. On est en train de mener des opérations de rénovation urbaine. Dans un quartier qui entre en rénovation urbaine, les habitants sont tous venus me voir, très contents d'être en rénovation urbaine. Ils m'ont demandé quand démarraient les travaux. En 2018. Au moins les choses sont claires. C'est difficile à expliquer, mais c'est aussi le prix de la démocratie. Sur le droit à l'erreur et sur les résultats, on en revient à ce que veulent les élus. Je ne reprocherai jamais à un directeur de service de chercher à obtenir des résultats. Les résultats sont ceux que lui assigne son élu. Le processus est parfois aussi important que le résultat. Je voudrais réagir sur autre chose. Il faut parler de représentativité pour la démocratie représentative. Il n'y a pas assez de jeunes, c'est aussi vrai des femmes. Aujourd'hui, le personnel politique n'est pas à l'image de la société. Dans 9 réunions sur 10 auxquelles je participe, je fais chuter la moyenne d'âge. Et pourtant, je ne suis plus complètement jeune. Je ne contribue pas à améliorer la parité de ces réunions, ni leur diversité. La représentativité se pose aux politiques dans un cadre de démocratie représentative. On ne demande pas aux instances de jeunes d'être représentatives. On leur demande juste d'avoir envie.

**Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais** : J'interviens rapidement sur ces questions de participation. La réflexion à avoir est quels espaces et comment on s'y prend pour donner les moyens à ces jeunes d'exprimer des choses et de les développer. Les formes de conseils de jeunes, conseils d'enfants, conseils consultatifs en sont un exemple. Le temps, l'immédiateté et l'utilisation des nouvelles technologies sont au centre de ces questions. Il faut donner les moyens à ceux qui accompagnent les jeunes que ce soit les animateurs, les médiateurs, les professeurs qui ont certainement besoin de formation sur ces questions, pour que ces espaces-là soient utilisés. Dans certains endroits, il y a des expériences notamment une MJC à Blanquefort à côté de Bordeaux où un animateur peut travailler la participation avec des jeunes sur des forums sociaux. Dans le secteur de Libourne où je travaille, j'ai participé à l'élaboration d'un projet de construction d'un espace dédié aux jeunes de 15 à 25 ans. Cette démarche a duré longtemps, a concerné énormément de jeunes. C'était un vrai travail participatif qui est parti d'un postulat. Dans la ville de Libourne de 25 000 habitants, on avait fermé un point jeune parce qu'il stigmatisait les jeunes. On y rencontrait certaines difficultés. On a réfléchi à une politique jeunesse sans murs. Ça a été un point clef de se dire qu'à partir du moment où on n'avait plus d'espace où les jeunes peuvent se retrouver comment travailler directement avec ceux qui sont sur le skate parc, à la sortie des lycées ou dans des associations et essayer de créer une dynamique participative en donnant les moyens à des groupes de se former en associations juniors s'ils sont mineurs, de monter des projets. Cette dynamique a donné l'ambition à tous ces jeunes qui se retrouvaient dans leurs pratiques différentes d'avoir des murs. L'intérêt du projet était de leur permettre de participer, qu'ils soient skateurs, acteurs des musiques actuelles ou du développement durable, de se retrouver autour de la table. On a changé de maire et le nouveau maire s'est lui-même impliqué. Le moment fort d'une démarche de participation, c'est le moment où le maire ou le président d'une communauté d'agglomération s'implique lui-même quelle que soit la dimension du projet, quand il a envie de faire bouger les partenaires dans leurs systèmes d'aide. Nous avons ouvert cette nouvelle structure il y a trois mois. Le travail qui reste à faire est de demander à un partenaire comme la CAF comment elle peut changer son mode d'aide pour participer à notre fonctionnement sans que nous soyons obligés de lui rendre des comptes qui sont souvent très compliqués à rendre.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci monsieur. Un monsieur disait qu'il ne faisait plus d'assemblée générale, qu'il faisait ça par WhatsApp. Il y a un dernier point sur lequel il serait intéressant de se questionner. Ne sommes-nous pas, notre génération, en décalage avec des modes de consultation, de participation, des logiques de réseau qui sont le quotidien de ces jeunes et qui peut-être nous font un peu peur ? Dans l'atelier où je suis passé rapidement, j'ai eu l'impression qu'on était dans une protection, une prévention contre, plutôt que de se dire que c'était leur mode de communication, leur manière de se regrouper, de monter des projets ensemble et de se demander pourquoi ne pas s'y appuyer. Lisa, sur ces questions, n'y a-t-il pas un enjeu pour nous demain ?

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Moi aussi j'utilise WhatsApp. C'est très pratique pour organiser des réunions. Mais c'est une bonne question. On constate que l'environnement politique paraît un peu éloigné de sa jeunesse. Les jeunes et l'ensemble de la société civile essayent de trouver de nouvelles manières de s'impliquer. Ça peut être avec des systèmes plus verticaux et plus horizontaux que ce qui existe. On sort du système descendant. Je pense à la manière dont fonctionne l'économie sociale et solidaire. On revoit le système de coopérative. C'est lié au numérique. La question est la façon dont on arrive à consulter les citoyens pour avoir une participation à tous les échelons. Le numérique peut être un outil parce que c'est un endroit où des débats peuvent se créer, où on peut partager des informations. Lorsque des espaces de formation et d'expérimentation sont mis en place, les citoyens peuvent s'y exprimer. Le numérique peut être une porte d'entrée à la participation. Le Forum français de la jeunesse que je représente aujourd'hui n'est pas très à la pointe sur le numérique. Le numérique peut être une porte d'entrée à la participation, une étape à l'engagement. Ce n'est pas un point final. On a mis en place un blog participatif « mon amphi va craquer » où tous les étudiants pouvaient mettre des photos de leurs salles de TD s'ils ne pouvaient pas s'asseoir en cours, de leurs amphithéâtres. Ça a bien fonctionné. Beaucoup d'étudiants se sont pris au jeu et ont décidé de rejoindre cette mobilisation numérique. Ça peut être une porte d'entrée intéressante à la participation. Je pense aussi à ce que la mairie de Paris a mis en place avec un budget participatif. C'est intéressant à deux titres. On pouvait voter sur place et en ligne. Ça répond à un autre objectif dont on parlait tout à l'heure. Les citoyens n'ont pas envie d'attendre la fin du mandat de leurs élus pour donner leur opinion sur les politiques menées. Il est important d'avoir des étapes

intermédiaires. Ça répondait aussi à cet objectif-là. C'est une porte d'entrée. Ça peut être un outil intéressant à exploiter, mais qui a des limites. Les limites du numérique sont toutes celles qu'on a ciblées précédemment. Il ne faut pas avoir peur du numérique. C'est un outil dont les jeunes se saisissent bien. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas les former. Mais ça ne résoudra pas la défiance des jeunes vis-à-vis des politiques. Avec un vote en ligne pour les élections présidentielles, je ne suis pas sûre qu'il y ait plus de participation. L'abstention ne vient pas de ce que c'est compliqué d'aller voter le dimanche. Elle vient de ce que les jeunes ne sont pas convaincus par le projet qu'on leur propose. Je ne pense pas que le numérique résoudra ce problème.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Réactions de Cécile et de monsieur Cahn ?

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Je voudrais réagir à cette idée de porte d'entrée et d'information.

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Je voulais aussi parler du numérique plus largement en dernier point. Presque toutes les informations, les procédures sont en ligne. Mais ça ne doit pas remplacer le lien humain. Oui au numérique, mais en faisant attention à ce qu'il ne prenne pas une part trop importante.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Les jeunes sont habitués à ce que tout soit en ligne. Ils communiquent, s'informent par internet. L'information est une des étapes primordiales à la participation de tout citoyen et des jeunes. Des gens n'ont pas recours à leurs droits, à des dispositifs dans leur ville, parce qu'ils ne les connaissent pas. Je voudrais insister sur les réseaux sociaux. On dit le numérique et pas seulement. Avec le numérique, il est intéressant de créer des réseaux autour des jeunes, de chaque jeune. On passe ainsi du pouvoir pour soi au pouvoir partagé, au pouvoir d'agir pour soi, par soi, pour les autres et par les autres. On avait créé une page Facebook. Il y avait des forums, des ateliers. Les jeunes eux-mêmes disaient qu'il y avait l'importance de se rencontrer. Le numérique est aussi de l'échange humain. Mais il y a besoin de se rencontrer dans une salle de manière assez formelle, assez traditionnelle. Une étude dirigée par Patrick Kamoun montre à quel point la participation des jeunes doit s'appuyer sur les réseaux sociaux, sur leur manière de communiquer. C'est s'adapter aux modes spécifiques des jeunes.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Mathieu, comment le politique voit-il ces questions ? Les collectivités se lancent-elles dans ce genre de choses ? Ont-elles intégré le potentiel que ça représente ?

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg** : Probablement pas. Les représentants, les dirigeants sont trop déconnectés de ce qui se passe avec le numérique en général. Je ne suis ni dans la fascination, ni dans la répulsion. Le numérique est un outil supplémentaire. On peut faire des choses magnifiques et on peut faire aussi n'importe quoi. Quand on raisonne en participation et en association aux politiques publiques, plein de choses se développent. Ça dépend de ce qu'on veut en faire. Vous pouvez mettre en place des applications magnifiques pour favoriser les relations entre la collectivité et les habitants sur la vie quotidienne d'un quartier. Si les services de la collectivité ne sont pas organisés et adaptés pour avoir la réactivité nécessaire, votre application ne sert à rien. Autant ne pas la faire et rester au bon vieux système des emails, des coups de téléphone et des courriers. Il faut savoir ce qu'on veut en faire. Pour le numérique, il y a un enjeu qu'on ne mesure pas suffisamment de mon point de vue. C'est qu'il est la principale source d'information des jeunes. Il faut travailler sur ce que ça implique de désinformation, de non maîtrise de l'information, on ne vérifie pas les sources, de capacité à hiérarchiser, à comprendre ce qui circule. Il y a eu des exemples multiples, et ça se développe de plus en plus, de sites bidon d'information, de rumeurs à n'en plus finir qui se propagent par les réseaux sociaux, par les SMS à une vitesse folle que plus personne ne maîtrise et qui finissent par devenir des quasi-réalités. Il faut qu'on puisse s'y pencher parce que ça touche beaucoup les jeunes pour qui c'est un média essentiel d'information. Dernier point sur le vote. Je reprends l'étude de l'ANACEJ et de Civic Planet. Même si l'abstention est largement répandue, l'acte de vote est associé, chez les jeunes, à des sentiments positifs comme la fierté, l'émotion. Je trouverais dommageable de le réduire à un SMS ou à un clic sur internet. Il faut conserver des rituels républicains qui sont extrêmement importants et qui font société.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Vous disiez tout à l'heure que certains rituels étaient réclamés quand on les supprimait.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : Loïc Blondiaux disait qu'internet était un lieu d'intolérance et de production d'intolérance. L'engagement des jeunes sur internet ne correspond pas forcément à ce qu'on peut espérer de l'engagement. Il ne faut pas diaboliser, ni avoir une vision angélique d'internet.

**Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ** : Je voudrais compléter la brillante intervention de mon président. Sur le vote des jeunes, on a testé dans l'étude qu'on a réalisée la possibilité du vote électronique par internet qui est majoritairement rejeté par les jeunes. Dans les pays où ça fonctionne, ça ne change absolument rien à la participation et à l'abstention.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Savez-vous pourquoi c'est rejeté ?

**Frédéric Pairault, délégué général de l'ANACEJ** : Ce n'est pas qu'on n'a pas creusé cette question. Ça renvoie à ce que disait Mathieu sur l'importance de la ritualisation du vote et de la valeur symbolique du vote qui restent excessivement fortes pour les jeunes.

**Frédéric Régi, chef de projet territorial à Bordeaux en intervention quartiers prioritaires** : Je voudrais réagir à votre réponse sur les temporalités politiques. Excusez-moi de revenir un peu en arrière. On ne peut pas comparer ce qui va se passer dans du NPNRU, projet de renouvellement urbain, et la quotidienneté du cadre de vie. Madame a parlé des budgets participatifs. Il existe de nombreux leviers qui permettraient aux administrations d'être plus réactives qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ces leviers ne sont pas toujours activés. Il faut pouvoir travailler dans ce domaine. Il y a une autre dimension, celle de l'accompagnement associatif. On retrouve la participation dans les associations. Mais quid du soutien aux associations, de la lourdeur administrative etc. ? Là où les jeunes ont créé des participations, on change les façons de faire. Les administrations se questionnent-elles sur leurs façons de faire pour être plus rapides ? On pourrait peut-être travailler cet aller-retour.

**Chloé Petit, conseillère d'éducation populaire et de la jeunesse à la DDCS de Seine-Maritime** : Je voulais revenir sur un point qui me semble important qui concerne la formation des professionnels qui accompagnent la jeunesse et des élus. Cet après-midi dans une table ronde, on a parlé de la formation des élus aussi. On parle beaucoup de méthode. Mais il faut être sûr que les professionnels suivent bien l'actualité des besoins des jeunes qui évoluent rapidement. Je trouve qu'il n'y a pas assez de formation continue pour les professionnels de jeunesse que ce soit dans les associations ou dans les collectivités territoriales. On n'a peut-être pas assez abordé la formation à l'accompagnement. Ce sont de nouveaux modes de participation des jeunes, et les animateurs ont été formés il y a 15 ans.

**Nephtali Derilus, conseil des jeunes d'Evry** : Une dernière intervention. Et j'espère que ce sera peut-être traité pour la 15<sup>e</sup> édition. Pourquoi a-t-on l'impression que les élus valorisent beaucoup plus les richesses extérieures que les richesses de leur propre territoire ? Dans une ville, il y a beaucoup de musiciens, d'artistes. Mais lors des fêtes de la musique, on va chercher l'artiste qui vient des Etats-Unis, d'Afrique pour le mettre en lumière alors que vous ne mettez pas en lumière la richesse du pays que ce soit dans le domaine artistique ou sportif. Pourquoi attendons-nous que l'athlète soit reconnu à un certain niveau international pour le mettre en lumière alors que lorsqu'il est tout petit on ne le valorise pas ? Comment vous, politiciens, vous positionnez-vous face à ça ? Est-on tous dans une recherche de reconnaissance ? Ou vous, politiciens, qui avez déjà une reconnaissance dans la ville, cherchez-vous un rayonnement de reconnaissance ailleurs ?

**Nicolas Martin, élu à la jeunesse, adjoint à la ville de Nantes** : Une grande partie du numérique n'appartient pas à la communication de la collectivité locale. On n'a pas à tout maîtriser. Il y a des enjeux phénoménaux sur les smart city. Le numérique dépasse largement le dialogue entre la collectivité et sa jeunesse. On parle des villes intelligentes de demain. Ce sont des enjeux phénoménaux portés par les universités, par les entreprises. Il y a une sphère faite du numérique et des réseaux sociaux sur laquelle le politique n'a pas forcément besoin de mettre la main. Il faut qu'on reste à notre place.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : La participation est un mode assez habituel de cette population à laquelle on fait référence. S'installer dans des façons de faire qui leur sont habituelles, c'est peut-être aussi un des enjeux pour créer de meilleures conditions de participation.

**Nicolas Martin, élu à la jeunesse, adjoint à la ville de Nantes** : A Nantes, il y a 7 000 associations, pas seulement de jeunesse. On en soutient 1 200. Il y a plus de 6 000 associations qui ne font pas appel à la puissance publique et qui pourtant sont d'intérêt général. Beaucoup d'initiatives citoyennes se déroulent sur le territoire et ne font pas appel à l'implication de la collectivité. On laisse vivre. Cela ne veut pas dire qu'on n'est pas vigilant sur ce qui se passe dans notre territoire. Ça fait aussi partie du rôle des élus de quartier de s'intéresser, d'être dans l'empathie avec ce qui se passe sur le territoire. On n'a pas besoin d'être systématiquement dans une participation, une expression citoyenne avec ce qui se passe dans notre territoire.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Pas d'injonction.

**Nicolas Martin, élu à la jeunesse, adjoint à la ville de Nantes** : Pas d'injonction systématique. L'exercice n'est pas toujours facile de laisser les choses se faire.

**Thierry Buffetaud, communauté d'agglomération du Libournais** : Je voulais revenir sur l'aspect numérique. Le volet numérique est à prendre comme un outil qui peut redonner un sens collectif. Nous venons, dans le lieu dont j'ai parlé, d'installer un écran interactif. Les jeunes qui viennent dans la structure passent beaucoup de temps à regarder toutes sortes de choses et à échanger autour de leurs pratiques quand ils les valorisent et les montrent. Il y a des jeunes qui fabriquent des petits films pocket. D'autres qui montrent sur un site comment ils ont réussi dans un jeu à dépasser une étape. L'outil numérique peut favoriser de nouveaux espaces de partage.

**Participante dans la salle** : Je viens au Neuj'pro depuis longtemps. Je vois « rencontre nationales des professionnels et des élus de la jeunesse ». Aujourd'hui, on a les rythmes scolaires. Quand aurons-nous l'Education nationale avec nous pour accompagner tous ces jeunes et travailler main dans la main ? Je lance l'appel, à nouveau, parce que ce serait important. Avec les rythmes scolaires, on reprend les enfants tout de suite après l'école. Mais si on fait un programme éducatif à la sortie d'école comme association sportive, culturelle, on arriverait peut-être à redonner la main à ces enfants. En effet, certains passent à travers les mailles et il y en a encore plus dans la rue.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Y a-t-il des gens de l'Education nationale ? Peut-être sont-ils partis ? Pour conclure, chacun pourrait dire si quelque chose l'a particulièrement marqué qui pourrait nous mettre en posture de proposition sur la question posée. Est-ce la place ou les conditions pour créer ?

**Lisa Ribeaud, membre du comité d'animation du Forum français de la jeunesse** : Je vais conclure avec une proposition que porte le Forum français de la jeunesse depuis plusieurs années. Cette idée mériterait d'être expérimentée. C'est la clause impact jeunesse. Cette démarche existe déjà au Québec. Ça implique que, à chaque fois qu'il y a un texte de loi au Sénat ou à l'Assemblée Nationale, il y ait une clause impact jeunesse qui indique les impacts de cette loi sur les jeunes pour qu'on ne soit pas oublié dans les politiques publiques mises en œuvre. Ce sont les impacts à court et à long termes. Cela permettrait une réelle prise en compte des générations futures par nos représentants. Cette clause impact jeunesse serait intégrée aux textes de loi et prise en compte par les parlementaires lors du vote.

**Cécile Ensellem, sociologue, consultante** : En conclusion, accepter d'être en tension entre le formel, l'informel. Je voudrais revenir sur le cadre. Si on prend les dispositifs institutionnels comme les conseils de jeunes, c'est, sans aller jusqu'à la représentativité, réfléchir à la manière dont on peut élargir le public, la manière dont on peut aller vers les jeunes les plus rétifs à ce genre d'engagement institutionnel. Est-on prêt à laisser l'émergence d'initiatives jeunes hors de la volonté du politique et sans la présence d'adultes ? Quand on parle de cadre, l'idée est de penser en termes de posture. C'est être prêt à entendre des choses qu'on n'a pas toujours envie d'entendre, à aller jusqu'au conflit. Ce n'est pas forcément jusqu'où les jeunes sont prêts à aller, mais jusqu'où les politiques sont prêts à aller vis-à-vis de toutes formes d'engagement des plus formelles aux plus informelles.

**Mathieu Cahn, président de l'Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (ANACEJ) et adjoint à la ville de Strasbourg** : Je voudrais m'attarder sur les conditions. C'est la question de la clarté et de la transparence, du temps, même avec un budget participatif. Même une piscine votée dans un budget participatif, il faudra trois ans pour la faire. C'est une réalité. La première condition est la clarté, la transparence des contraintes. La deuxième est le périmètre. Pour quoi faire, comment, avec qui, avec quels objectifs ? La troisième condition est la diversité des formes et leur complémentarité. Il y a un écueil de la part des élus qui recherchent en permanence le consensus. On crève du consensus. La démocratie vit de ses débats. La démocratie et la participation ne concernent pas que les jeunes, elles concernent tous les citoyens. Elles doivent aussi se faire en créant des espaces de débats, de frottements, voire de conflits qui sont productifs parce qu'on finit par construire ensemble.

**Claude Costechareyre, animateur médiateur** : Merci pour vos contributions. Je vous souhaite une excellente soirée.